

Nature de la prestation	Tarifs 2018 en € nets de taxe
Contrôle de conception et de réalisation pour une construction neuve (40 % conception, 60 % réalisation) couvrant moins de 20 équivalent habitant	245,07
Contrôle de conception et de réalisation pour une construction neuve (40 % conception, 60 % réalisation) couvrant entre 20 et 50 équivalent habitant	367,60
Contrôle de conception et de réalisation pour une construction neuve (40 % conception, 60 % réalisation) couvrant plus de 50 équivalent habitant	428,87
Contrôle de conception et de réalisation dans le cadre d'une réhabilitation d'installation	173,52
Contrôle de fonctionnement et d'entretien périodique d'installation existante	71,55
Contrôle de fonctionnement et d'entretien périodique d'installation existante couvrant entre 20 et 50 équivalent habitant	107,32
Contrôle de fonctionnement et d'entretien périodique d'installation existante couvrant plus de 50 équivalent habitant	125,21
Contrôle, à la demande, de fonctionnement et d'entretien périodique d'installation existante (hors vente)	71,55
Contrôle, à la demande, de fonctionnement et d'entretien d'installation existante (hors vente) couvrant entre 20 et 50 équivalent habitant	107,32
Contrôle, à la demande, de fonctionnement et d'entretien d'installation existante (hors vente) couvrant plus de 50 équivalent habitant	125,21
Contrôle de fonctionnement et d'entretien d'installation existante en réponse aux demandes de renseignements émanant des notaires dans le cadre de préalables aux transactions immobilières	120
Réponse aux demandes de renseignements émanant des notaires dans le cadre de préalables aux transactions immobilières (instruction administrative seule sans déplacement sur site ni contrôle d'installation)	25
Pénalité financière en cas de refus manifeste de contrôle de fonctionnement de la part de l'utilisateur (refus, absences répétées...)	143,10